HAL
open science

MSH - Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. MSH - Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand. 2016, Université Blaise Pascal - UBP, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02035043

HAL Id: hceres-02035043

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035043

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la Structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand

sous tutelle des établissements et organismes :

Université Blaise Pascal - UBP

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,[1]

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,[2]

Carole TALON-HUGON, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la structure :	Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand
Acronyme de la fédération :	
Label demandé :	USR
N° actuel :	3550
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Jean-Philippe LUIS
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Jean-Philippe LUIS

Membres du comité d'experts

Présidente : Mme Carole TALON-HUGON, Université Sophia-Antipolis

Experts :

M. Stéphane JAILLET, Université de Savoie (représentant ITA)

M. Hervé REGNAULD, Université Rennes 2

M. Éric SAUNIER, Université du Havre (représentant du CNU)

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

Mme Martine SCHUWER

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M. Frédéric FAURE, CNRS

M. Pierre HENRARD, Université Blaise Pascal

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Après la création en 1999 de la Maison de la Recherche de l'Unité de Formation et de Recherche Lettres, Langues et Sciences humaines (UFR LLSH) de l'Université Blaise-Pascal Clermont 2, les laboratoires rassemblés dans cette institution se sont regroupés avec d'autres laboratoires extérieurs à l'UFR LLSHS, (mais sans le Droit, la Gestion et les Sciences économiques, présents dans l'Université d'Auvergne - seconde université de Clermont-Ferrand), pour former une Maison des Sciences de l'Homme (MSH), labellisée par le réseau national des MSH en 2004. Elle a acquis le statut d'Unité Mixte de Service (UMS) le 1er janvier 2008 (UMS 3108), puis celui d'Unité de Services et de Recherche en 2012 (USR 3550). Ses tutelles sont l'Université Blaise-Pascal (UBP) et le CNRS (rattachement principal à l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales – INSH - et secondaire à l'Institut Écologie et Environnement – INEE).

La MSH occupe depuis 2000 un bâtiment ancien rénové de 3450 m2 dans le centre-ville, au 4, rue Ledru, très proche de l'UFR LLSH et de la Bibliothèque Universitaire. 8 des 12 unités de recherches composant la MSH y sont hébergées.

La MSH se donne pour tâche de fédérer les sciences humaines qui y sont représentées (géographie, histoire, archéologie, littérature, linguistique, psychologie, sciences de l'éducation, philosophie, civilisation anglophone, communication). Elle est caractérisée par la place importante qu'y occupe l'activité en géographie, environnement, archéologie, pour laquelle la plateforme InterlEspace joue un rôle précieux.

Équipe de direction

Directeur

Directeur adjoint

Directeur des Presses Universitaires

Effectifs propres à la structure

La MSH rassemble 12 unités de recherche, soit 350 enseignants-chercheurs et chercheurs.

Le personnel ITA (Ingénieur, Technicien, Administratif) permanent de la MSH compte 15 personnes (13,8 Équivalent Temps Plein ETP) réparties sur trois services : administration générale et gestion financière, valorisation et diffusion (dont le pôle édition des Presses universitaires Blaise Pascal) et plateformes techniques.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La MSH, structure fédérative en Sciences Humaines et Sociales (SHS) de la Région Rhône-Alpes Auvergne, réunit un large éventail de disciplines qui sera potentiellement élargi grâce au rapprochement avec les UR de droit, d'économie et de gestion de l'actuelle Université d'Auvergne. En tant que structure fédérative, elle constitue une pièce importante de son dispositif institutionnel. Elle remplit pleinement les cinq objectifs de la charte des MSH : ses programmes de recherche favorisent effectivement le rapprochement interdisciplinaire de ses UR ainsi que les relations avec des laboratoires autres que ceux de la MSH en France et à l'étranger ; elle joue un rôle local à la fois par ses programmes de recherches relatifs à l'Auvergne et par son rôle d'interface entre la recherche d'une part, et les institutions, les entreprises et le public de la région, d'autre part ; elle possède une identité scientifique propre grâce à ses programmes en géographie-environnement-archéologie-histoire, servis par une collaboration étroite avec la plateforme IntelEspace. Ses Presses Universitaires Blaise-Pascal (PUBP) constituent un bel atout dont elle pourra tirer un plus grand bénéfice encore par la politique éditoriale récemment mise en place. L'équipe de direction, très compétente, sait s'appuyer sur les forces très conséquentes de la MSH pour développer des stratégies visant à pallier ses relatives faiblesses (difficulté à mobiliser l'ensemble des UR de la structure) et les risques engendrés par les baisses de ses dotations.

Points forts et possibilités liées au contexte

- une MSH au statut d'USR, bien dirigée, et bénéficiant de l'appui de ses tutelles ;

- une MSH réunissant un ensemble très large (et bientôt complet) des UR en SHS du site ;

- unique structure fédérative des SHS dans la région, elle constitue une instance de première importance ;

- excellente insertion locale ;

- plateformes techniques de grande qualité (Plateforme IntelEspace et Plateforme informatique).

Points faibles et risques liés au contexte

- l'organigramme est peu lisible ; il met peu en valeur l'organisation réelle et n'est pas à jour en ce qui concerne le nom des entités ; le mode de présentation des publications n'est pas satisfaisant (mention d'articles seulement "soumis") ;

- l'investissement respectif des laboratoires dans les activités et les productions de la MSH est inégal ;

- les programmes ne remplissent pas encore le rôle d'incubateurs de programmes plus ambitieux qui leur est dévolu ;

- la bibliothèque de la MSH n'est ouverte que 2,5 jours par semaine et les ouvrages ne peuvent pas être empruntés à domicile ;

- les baisses de dotation risquent de compromettre le développement de la MSH. La plateforme IntelEspace — point fort de la MSH qu'il importe de conserver et de valoriser — est « bien dotée », mais repose sur un nombre d'agents finalement limité dont plusieurs en contrat à durée déterminée.

Recommandations

- considérer attentivement les effets du passage à deux axes pour voir si cette nouvelle configuration permet d'élargir la participation de tous les laboratoires aux activités de la MSH ;

- poursuivre la nouvelle politique éditoriale des PUBP et élargir l'origine des publications largement au-delà des membres de la MSH ;

- revenir à un fonctionnement normal de la bibliothèque en envisageant les possibilités ouvertes par les projets de fusion des deux universités du site.